

# 7<sup>es</sup> RENCONTRES MUTUELLES

Quel avenir pour le modèle mutualiste  
dans le nouvel environnement concurrentiel ?

- Quelle place pour les mutuelles dans le système de santé du prochain quinquennat ?
- Intraprenariat ou open-innovation : comment définir un nouveau modèle d'innovation mutualiste
- [Exclusif] Groupe Aesio, UGM Umanens, Prévifrance : retour sur 3 stratégies d'alliance... ou d'indépendance

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Thierry BEAUDET  
Président  
MUTUALITÉ FRANÇAISE

ET NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE



Daniel ANTONI  
Directeur général  
THELEM ASSURANCES



Adrien COURET  
Directeur général délégué  
GROUPE MACIF



Anne LARPIN  
Directrice générale  
adjointe finances  
MNH



Emmanuel ROUX  
Directeur général  
GROUPE AESIO

En partenariat avec :

**Deloitte.**



Avec le soutien de :



Formation complémentaire

6 ET 7 DÉCEMBRE 2017

GDPR, SOLVA II  
GÉRER LES DONNÉES  
DANS L'ASSURANCE

Conséquence de l'entrée en vigueur simultanée de l'ANI et de Solvabilité 2, l'environnement concurrentiel est devenu particulièrement intense pour les mutuelles qui doivent affronter la compétition féroce des institutions de prévoyance et des bancassureurs. A cette problématique s'ajoutent un nouvel écosystème à appréhender composé d'acteurs inédits en santé, en IARD et de leaders du digital, et un rôle des mutuelles à réaffirmer dans cette période de refonte du système de santé.

Face à ces défis, si concentration et diversification sont une première réponse apportée par la sphère mutualiste, il faut aussi désormais repenser son modèle d'innovation et la relation avec son adhérent et son sociétaire pour assurer la pérennité du modèle mutualiste.

## Quel avenir pour le modèle mutualiste dans le nouvel environnement concurrentiel ?

Pour répondre à cette question, l'Argus de l'assurance vous invite à une journée de réflexion inédite sur les conditions de durabilité et de compétitivité du modèle. Objectif : vous proposer un benchmark des best practices de l'écosystème mutualiste pour survivre en milieu difficile... Au programme :

- **Les mutuelles et leur mission, un rôle social à préserver :** mise en perspective des moyens de réaffirmer la place et le rôle des mutuelles, notamment dans le système de santé du prochain quinquennat
- **Les mutuelles et l'innovation, de nouveaux leviers de différenciation :** tour d'horizon des nouvelles possibilités en matière d'innovation mutualiste
- **Les mutuelles et la concurrence, retour sur trois stratégies d'alliance... ou d'indépendance :** retours d'expérience du groupe Aesio, de l'UGM Umanens et de PréviFrance

En me réjouissant de vous y accueillir,

Fanny CAVA

Chef de projets conférences | L'Argus de l'assurance

**L'ARGUS]**  
de l'assurance

Depuis 1877, L'Argus de l'assurance anime le marché de l'assurance et de la finance avec un hebdomadaire diffusé à plus de 20 000 exemplaires autour duquel se sont développés de nombreux services d'information et de mise en relation. Il accompagne les acteurs de l'assurance et les aide à décrypter l'actualité, pour améliorer leurs performances, adapter leurs pratiques et produits aux évolutions du marché.

Marque médias de référence pour tous les cadres et décideurs de l'assurance en France, L'Argus de l'assurance a développé une expertise pointue et se distingue par son approche innovante et proactive.

Les rencontres de L'Argus de l'assurance se déclinent sous plusieurs formats :

- Des événements annuels sous forme de conférences, congrès et trophées
- Des formations pratiques et méthodologiques, clubs et matinées débats

UNE PUBLICATION DU GROUPE

**INFOPRO**  
digital

# 7<sup>es</sup> RENCONTRES MUTUELLES

Quel avenir pour le modèle mutualiste  
dans le nouvel environnement concurrentiel ?

## AVEC LES INTERVENTIONS DE :

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Daniel ANTONI</b>            | Directeur général<br><b>THELEM ASSURANCES</b>   |
| <b>Thierry BEAUDET</b>          | Président<br><b>MUTUALITÉ FRANÇAISE</b>   |
| <b>Pierre BRUN</b>              | Directeur stratégie offre et innovation<br><b>HARMONIE MUTUELLE</b>   |
| <b>Éric CHENUT</b>              | Vice-président délégué<br><b>GROUPE MGEN</b>  |
| <b>Adrien COURET</b>            | Directeur général délégué<br><b>GROUPE MACIF</b>  |
| <b>Jean-Luc DE BOISSIEU</b>     | Président<br><b>SMACL ASSURANCES</b>  |
| <b>Maud DUVAL</b>               | Directeur général adjoint, en charge de l'organisation, des systèmes d'information et de l'innovation<br><b>GROUPE MATMUT</b> |
| <b>Matthieu GEOFFRAY</b>        | Directeur des partenariats santé & prospective<br><b>ESSILOR</b>  |
| <b>Olivier GOMBERT GILLMANN</b> | Directeur de l'innovation et de l'économie collaborative<br><b>MAIF</b>   |
| <b>Anne LARPIN</b>              | Directrice générale adjointe finances<br><b>MNH</b>   |
| <b>Henry MATHON</b>             | Directeur général<br><b>PREVIFRANCE</b>   |
| <b>Claire MAYAUX</b>            | Directrice du digital et des systèmes d'Information<br><b>MNT</b>   |
| <b>Jean-François POLETTI</b>    | Associé<br><b>DELOITTE</b>  |
| <b>Philippe RANCE</b>           | Directeur<br><b>UGM UMANENS (IDENTITES MUTUELLE, LA MUTUELLE FAMILIALE, MUTUALIA)</b>   |
| <b>Emmanuel ROUX</b>            | Directeur général<br><b>GROUPE AESIO</b>  |

## VOUS ÊTES CONCERNÉS :

### Secteurs

• Mutuelles du Code de la Mutualité • Mutuelles d'assurance • Institutions de prévoyance • Compagnies d'assurance, de bancassurance et de réassurance • Courtiers • Cabinets de conseil • Cabinets de gestion d'actifs • Réseaux de soins • Prestataires santé • Editeurs logiciels et prestataires informatiques • Sociétés d'assistance • Associations et fédérations • Organisations professionnelles •

### Fonctions

• Présidents • Directions générales • Administrateurs • Directions commerciales, marketing et communication • Directions de la stratégie et du développement • Directions innovation • Directions financières • Directions juridiques • Directions des risques • Directions techniques • Consultants •

Journée animée par François Limoge, rédacteur en chef délégué et Sabine Germain, journaliste, l'Argus de l'assurance

8h30 Accueil des participants

### LES MUTUELLES ET LEUR MISSION : UN RÔLE SOCIAL À PRÉSERVER

9h00 **ALLOCATION D'OUVERTURE - Quelle place pour les mutuelles dans le système de santé du prochain quinquennat ?**



Thierry BEAUDET  
Président  
**MUTUALITÉ FRANÇAISE**

9h30 **DÉBAT - Quand l'environnement oblige à chercher de nouveaux leviers de croissance, comment mener une stratégie de développement en accord avec les valeurs mutualistes**

- Pour conquérir de nouveaux marchés, les stratégies commerciales de segmentation et de sélection peuvent-elles cohabiter avec la solidarité et l'universalité défendues par les mutuelles ?
- Dans une économie de taux bas qui pousse à une prise de risque accrue, comment développer une politique d'investissements en accord avec les intérêts des adhérents et sociétaires

Jean-Luc DE BOISSIEU | Président | **SMACL ASSURANCES**

Matthieu GEOFFRAY | Directeur des partenariats santé & prospective | **ESSILOR FRANCE**

Anne LARPIN | Directrice générale adjointe finances | **MNH**

10h15 Pause

### LES MUTUELLES ET L'INNOVATION : DE NOUVEAUX LEVIERS DE DIFFÉRENCIATION

10h45 **ANALYSE - Mouvements de marché et évolutions sociétales : pourquoi ce nouvel impératif d'innovation pour le monde mutualiste**

- Transfert de la santé individuelle vers la collective, concentration des acteurs et arrivée de nouveaux entrants : innover, une priorité pour répondre au nouvel environnement concurrentiel
- Qu'attendent les français de leurs mutuelles en matière d'innovation ? Retour sur l'Etude Santé 2017
- Comment transformer son modèle pour rester compétitif ? Les stratégies de différenciation mutualistes

[ De la stratégie à la pratique ] - Les key lessons pour choisir et intégrer ses partenaires de l'innovation

Jean-François POLETTI | Associé | **DELOITTE**

11h15 **DÉBAT - Intraprenariat ou open-innovation : comment définir un nouveau modèle d'innovation mutualiste**

- Labs, incubateurs, accélérateurs : quelle performance et quelle durabilité de ces structures
- Quelle stratégie pour développer son écosystème de start-ups partenaires
- Diffuser une dynamique d'innovation dans une mutuelle, est-ce difficile ? Peut-on aller jusqu'à développer une « culture start-up »

Pierre BRUN | Directeur stratégie offre et innovation | **HARMONIE MUTUELLE**

Maud DUVAL | Directeur général adjoint, en charge de l'organisation, des systèmes d'information et de l'innovation | **GROUPE MATMUT**

Olivier GOMBERT GILLMANN | Directeur de l'innovation et de l'économie collaborative | **MAIF**

Claire MAYAUX | Directrice du digital et des systèmes d'Information | **MNT**

12h30 **CÉRÉMONIE DE REMISE DES ARGUS DE L'INNOVATION MUTUALISTE ET PARITAIRE 2017**



13h15 Déjeuner

14h30 **KEYNOTE - L'innovation dans la pratique : zoom sur une initiative en adéquation avec le projet mutualiste**

- Vocal'iz, le coach voix de la MGEN (Lauréat des Argus d'or 2017)

Éric CHENUT | Vice-président délégué | **GROUPE MGEN**

15h00 **REGARDS CROISÉS - Comment réinventer la relation avec l'adhérent et le sociétaire**

- Le modèle mutualiste, fondé sur la proximité, peut-il être un avantage compétitif dans une relation de plus en plus digitale avec l'assuré ?
- L'innovation technologique ne risque-t-elle pas de déshumaniser la relation ?
- Sur quels services miser pour accompagner l'assuré dans son quotidien et devenir son « partenaire de vie »

Daniel ANTONI | Directeur général | **THELEM ASSURANCES**

Adrien COURET | Directeur général délégué | **GROUPE MACIF**

### LES MUTUELLES ET LA CONCURRENCE : RETOUR SUR TROIS STRATÉGIES D'ALLIANCE... OU D'INDÉPENDANCE

15h30 **INTERVIEW - Aesio, à l'aube de la diversification**

- Plus d'un an après sa création, les ambitions affichées de l'UMG sont-elles toujours les mêmes ? Quels nouveaux défis à relever

• Santé et prévoyance collective : comment se concrétise la stratégie de diversification à l'origine du rapprochement

• Quels partenariats pour développer des activités plus éloignées, telles que l'IARD ou l'assurance emprunteur

Emmanuel ROUX | Directeur général | **GROUPE AESIO**

15h50 **INTERVIEW - Umanens, une UGM pour conquérir la santé collective**

- Alternative aux alliances plus contraignantes, l'UGM a-t-elle fait ses preuves comme structure adéquate pour servir les nouvelles stratégies concurrentielles des mutuelles

• Après trois ans d'existence, quels succès en termes de recommandation et de référencement pour le groupe Umanens

Philippe RANCE | Directeur | **UGM UMANENS (IDENTITES MUTUELLE, LA MUTUELLE FAMILIALE, MUTUALIA)**

16h10 **INTERVIEW - PréviFrance, le pari de l'indépendance**

- Pour soutenir ce choix stratégique, indépendance et adaptabilité ne font-elles qu'un ?

• « L'impératif de concentration », au centre des préoccupations lors de l'entrée en vigueur de Solvabilité 2, était-il un faux semblant ?

• Quelles associations partenariales pour pérenniser ce modèle

Henry MATHON | Directeur général | **PREVIFRANCE**

16h30 Fin de la manifestation

**Mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2017**

## **GDPR, SOLVA II - GÉRER LES DONNÉES DANS L'ASSURANCE**

**Se mettre en conformité**

### Objectifs de la formation :

- ✓ Maîtriser la réglementation GDPR et ses impacts sur les missions dans l'assurance
- ✓ Intégrer les exigences en matière de datas formulées dans Solvabilité II et adapter ses pratiques métier
- ✓ Disposer d'une méthodologie pour mettre en place les exigences réglementaires relatives à la gestion des données
- ✓ Savoir comment adapter sa relation avec l'ACPR

### Formation animée par :

**Marine BROGLI**

CEO & Data Privacy Expert, DPO Consulting

#### **Maîtriser la nouvelle réglementation GDPR**

- Connaître la nouvelle définition des données personnelles : distinguer données personnelles / non personnelles
- Comprendre le nouveau rôle de délégué à la protection des données : prérogatives renforcées, rôle de conseil et de sensibilisation, point de contact...
- Faire le point sur l'« accountability »
- Quels sont les nouveaux droits des personnes : transparence, portabilité, droit à l'oubli, droit à l'opposition au profilage
- Identifier les responsabilités du sous-traitant
- Intégrer les nouvelles sanctions encourues et savoir comment les éviter

#### **Faire le point sur le droit des données dans Solvabilité II**

- Appréhender les exigences en matière de traçabilité : traçabilité des cheminements et des traitements, cartographie des flux, confidentialité et sécurité des flux
- Préciser les trois critères de qualité de la donnée : exhaustivité, exactitude, pertinence
- Comprendre les avantages de la qualité des données et à l'inverse les risques liés à la non qualité

#### **Maîtriser les impacts de la réglementation sur la lutte contre la fraude**

- Comment allier les obligations de transparence, droit à l'oubli, droit à l'opposition au profilage, au métier de l'assurance
- Assimiler les particularités des traitements de données d'infractions ou de condamnations
- Savoir détecter des fraudes établies à partir de l'analyse des données
- Quel contrôle de la réglementation auprès des sous-traitants : grille d'évaluation de la conformité avant sélection, obligations contractuelles, CCT, audits réguliers
- Assurer la traçabilité des informations et des données (cartographie des transferts) chez les sous-traitants

#### **Mettre en œuvre la nouvelle réglementation GDPR au sein de votre entreprise : méthodologie et étapes-clés**

- Registre des activités de traitement : comment le mettre en place, quelles informations inclure
- Implémenter la « privacy by design » au sein des procédures de l'entreprise et dans la mise en œuvre de chaque nouveau projet
- Réussir le « security by default » : mettre en place une procédure visant à tester, analyser et évaluer la sécurité des traitements
- Établir une classification des données fondée sur le risque : hiérarchiser les données selon leur degré de criticité, évaluer la sensibilité des données
- Développer une cartographie des risques sur les données en propre et identifier les actions de prévention adéquates
- Mettre en place une procédure de gestion d'incidents : tenir un registre des violations, procédure de notification, réseau de remontée d'information, suivi des incidents
- Maîtriser l'implémentation des études d'impacts préalables
- Savoir établir des procédures pour la gestion des plaintes et des droits des personnes
- Prévoir la suppression automatique ou l'archivage des données à l'issue de la durée de conservation

#### **Déployer les exigences orientées Solvabilité II dans votre entreprise**

- Définir une gouvernance (pilote, principes d'organisation, documentation, dictionnaire des données)
- Formaliser une politique de la qualité des données
- Construire un dispositif de contrôle : fixer des objectifs sur la qualité à atteindre, évaluer régulièrement la qualité, vérifier les sources, construire un plan d'amélioration et de correction de la qualité
- Renforcer l'urbanisation du SI : connaître les exigences particulières quant à la gestion et la sécurité des données)

#### **ACPR : Quels impacts sur les relations**

- Faire un point sur les nouvelles fonctions de l'ACPR
- Bien maîtriser les sujets « données » concernés par le contrôle de l'ACPR
- Comment notifier l'ACPR en cas de violation de données en interne
- Quelles sont les nouvelles exigences de l'ACPR en termes de données : qualité, sécurité, gestion, gouvernance, risques
- En cas de contrôle : pouvoir prouver de la réalité des dispositifs mis en place et leur efficacité

Horaires : 8h30 Accueil des participants / 9h00 début de la formation / 12h30 Déjeuner / 17h30 Fin de la formation

**L'ARGUS**  
de l'assurance  
EVENTS



### **Nos prochaines conférences**

<http://evenements.infopro-digital.com/argus/conferences>

#### **CONGRÈS DE L'ASSURANCE DIGITALE**

9 novembre 2017, Paris

#### **ASSURANCE SANTÉ**

14 novembre 2017, Paris

#### **BIG DATA & INNOVATIONS DE RUPTURE**

12 décembre 2017, Paris



### **Nos prochains trophées**

<http://evenements.infopro-digital.com/argus/trophees>

#### **TROPHÉES DE L'ASSURANCE DIGITALE**

9 novembre 2017, Paris

#### **TROPHÉES DE L'INNOVATION MUTUALISTE ET PARITAIRE**

5 décembre 2017, Paris

#### **TROPHÉES DE LA FEMME DANS L'ASSURANCE**

11 décembre 2017, Paris

### **Nous contacter**

Vous avez une question relative à l'un de nos évènements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

**Elvire ROULET**

**elvire.roulet@infopro-digital.com**

**01 77 92 93 36**

## ■ Conférence

**Mardi 5 décembre 2017**

ÉLYSÉES BIARRITZ

22-24 rue Quentin Bauchart - 75008 Paris

Métro : station Georges V (ligne n°1)

RER A : station Charles de Gaulle-Étoile

Parking : George V (face au 103, avenue des Champs Élysées)

## ■ Formation complémentaire

**Mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2017**

**GDPR, SOLVA II - GÉRER LES DONNÉES  
DANS L'ASSURANCE**

La formation se tiendra à Paris,  
le lieu exact vous sera précisé sur  
votre convention envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives  
à l'hébergement et à l'accès sur notre site internet :**  
[conferences.argusdelassurance.com](http://conferences.argusdelassurance.com)  
**7<sup>es</sup> RENCONTRES MUTUELLES**  
Onglet Informations et tarifs

### Conditions générales de vente

Les conférences et formations des Rencontres de L'Argus de l'assurance sont organisées par la société GISI.

GISI est un organisme de formation déclarée sous le numéro d'activité 11 92 17343 92 auprès du préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail.

Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20 %. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société Groupe Industrie Services Info (GISI) Société par actions simplifiée au capital de 38 628 352 euros. Siège social : 10, place du Général de Gaulle - 92160 ANTONY immatriculée au R.C.S.NANTERRE sous le n°442 233 417 font l'objet d'un traitement informatique.

Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. GISI pourra vous envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 (art. 34 et s.) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : [cnil@gisi.fr](mailto:cnil@gisi.fr)

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/argus/cgv>

En partenariat avec :

# Deloitte.

Deloitte dédie au secteur de la distribution des équipes d'experts répondant aux enjeux métiers et besoins des entreprises de ce secteur, autour d'une palette d'offres spécifiques très large : audit, conseil, risk services, juridique et fiscal et corporate.

Deloitte est le leader mondial des cabinets d'audit et de conseil aux entreprises. Fort de l'expertise de ses 244 000 collaborateurs dans le monde, 10 300 en France, Deloitte est un acteur de référence en audit, risk advisory, consulting, financial advisory, juridique et fiscal et expertise comptable.

Deloitte accompagne les sociétés d'assurance et de réassurance en accord avec leurs enjeux de croissance et de transformation. Les équipes de Deloitte assurance s'appuient sur des compétences pluridisciplinaires telles que l'actuariat, l'audit, le conseil, le droit et la fiscalité de l'assurance ainsi que des savoir-faire reconnus, des centres d'excellence et le réseau international de la firme.

[www.deloitte.fr](http://www.deloitte.fr)



Forte de plus de 165 ans d'expérience dans le domaine de l'optique ophtalmique, Essilor a pour ambition de concevoir des verres correcteurs innovants de haute qualité, mais également de redonner à chacun le meilleur de sa vision quel que soit son budget et la complexité de ses besoins. De la conception à la fabrication, Essilor investit fortement en France, berceau de l'entreprise. En effet, la société a inauguré en 2014 le plus grand centre de recherche et développement privé en optique ophtalmique au monde en région parisienne et produit + de 400 références de verres sous le label Origine France Garantie au sein de ses 2 usines et 5 laboratoires de prescription implantés sur le territoire national.

[www.essilor.fr](http://www.essilor.fr)

Avec le soutien de :



# Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / L'Argus de l'assurance  
Email : pvincent@infopro-digital.com • Fax : +33 (0)1 77 92 98 17  
Antony Parc II – 10 place du Général de Gaulle  
BP 20156 – 92186 Antony Cedex

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... Port. : .....

E-mail : .....@.....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Cedex : ..... Pays : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

N° Commande interne : .....

N° de Siren : .....

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

## Je m'inscris et je choisis :

- Les 7<sup>es</sup> RENCONTRES MUTUELLES du 5 décembre 2017  
 La formation « GDPR, SOLVA II - GÉRER LES DONNÉES DANS L'ASSURANCE » des 6 et 7 décembre 2017

| Tarif Assureurs  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 Jour<br>995 € HT / 1194 € TTC | <input type="checkbox"/> 2 Jours<br>1690 € HT / 2028 € TTC | <input type="checkbox"/> 3 Jours<br>2490 € HT / 2998 € TTC |

| Tarif Non-assureurs                                       |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 Jour<br>1495 € HT / 1794 € TTC | <input type="checkbox"/> 2 Jours<br>2490 € HT / 2988 € TTC | <input type="checkbox"/> 3 Jours<br>3485 € HT / 4182 € TTC |

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :  
<http://evenements.infopro-digital.com/argus/>

- Je joins un chèque de ..... € TTC à l'ordre du GISI  
 J'envoierai mon paiement à réception de la facture  
 J'accepte de recevoir des offres adressées par L'Argus de l'assurance ou ses partenaires  
 Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/argus/cgv> et les accepte sans réserve.

Fait à : .....

Le : .....

Signature

Cachet de l'entreprise